

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 novembre 2023</p> <p style="text-align: center;">Salle du conseil</p> <p style="text-align: center;">Procès-verbal</p> | <p>Date de convocation : 2 novembre 2023</p> <p>Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.</p> <p>Absent :</p> <p>Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.</p> |
|---|--|

Le PV du 12 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

1) Centre de loisirs le CLÉ Subvention communale 2023 : le conseil accorde la subvention moyennant la somme de 3 423,03 €. Le montant correspond à l'accueil des enfants de Montilliers.

2) Convention d'occupation / Antenne relais Bouygues Télécom : suite à l'approbation par le conseil municipal du projet de l'antenne Bouygues, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la location de la parcelle. Une redevance de 2 000,00 €/an sera versée à la commune.

3) Redevance orange - occupation du domaine public 2023 : l'opérateur Orange verse à la commune la somme de 1 703,52 € correspondant aux installations d'infrastructure de télécommunication déclarées.

4) Vente d'Herbes sur pied 2023 : il est décidé de vendre l'herbe sur pied de parcelles communales cadastrées selon l'indice 2023 = + 5,63 % :

- D n°409 à Mr Rémy BRIAND = 81,00 €,
- D n°904 à Mr Franckie BOISSINOT = 211,00 €
- D n°992, C n°62, 63,64 à Mr Vincent RENAULT = 232,00 €
- D n°282 au G.A.E.C LAMBERT à 314,00 €

5) Chèques cadeaux employés municipaux : il est attribué un montant de 80,00 € par agent. Ils seront remis lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 12 décembre 2023.

6) Zone d'accélération des énergies renouvelables / modalités de concertation : il s'agit d'identifier des zones où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Il est demandé aux communes d'impliquer le public en l'informant et en lui conférant la possibilité de donner son avis. Le conseil valide les modalités de concertation au public à la mairie (dossier consultable aux horaires d'ouverture de la mairie ; dossier consultable sur le site de la commune ; un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants pour les informer).

7) Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : Cholet Agglomération a prescrit l'élaboration d'un PLUi-H sur l'ensemble du territoire. Après une phase diagnostic territorial, d'études, décharges avec les élus, il convient de débattre du projet PADD et de prendre acte de celui-ci sur les orientations générales.

8) Audit énergétique du SIEML salle MCL le Lys : La commune réfléchit à un nouveau système de chauffage pour remplacer la chaudière au fioul de la Maison Commune de Loisirs le Lys qui devient vieillissante et consommatrice. Après avoir exposé le rapport de pré-diagnostic établi sur la MCL, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour lancer les études de faisabilité et de réaliser un audit énergétique.

Club-House : Le conseil valide le devis de l'entreprise relatif à la variante du marché correspondant à la pose de 24m² de stratifié sur les murs de l'arrière bar pour un montant de 1 447,32 €.

La réunion de la réception des travaux a eu lieu le lundi 6 novembre. La municipalité a émis des réserves auprès de certaines entreprises. Une inauguration aura lieu prochainement.

Lotissement La Fontaine II : Les plantations du lotissement seront réalisées par les agents municipaux.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales :

Commission Information : validation du devis à la société l'écrivain public pour la réalisation des cartes de vœux et du bulletin municipal.

Commission fêtes et Cérémonies : « Montilliers en fête » sera organisée par la municipalité avec la participation des associations le vendredi 12 juillet 2024.

Commission cimetière : Un repas est offert aux bénévoles le 6 décembre pour les remercier de leur disponibilité et du travail fourni à l'entretien du cimetière. Plusieurs messages de félicitations ont été adressés à la municipalité pour la qualité du travail accompli.

Commission CCAS : Une réunion est programmée le 22 novembre pour faire le bilan du repas des aînés et également préparer les colis de Noël.

Commission voirie : la réception des travaux a été effectuée le 20 octobre, il reste une partie des potelets à poser par l'entreprise CREPEAU et l'aménagement des espaces verts par les employés municipaux.

Commission culture : dans le cadre de la saison culturelle Itinérances de Cholet Agglomération, un spectacle sera au programme pour Montilliers « Petits Potins Lyriques », sur scène le vendredi 16 février 2024 - 20h à la salle Mcl le Lys.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 7 décembre 2023 à 20h30.